



VOLONTAIRES DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous souhaitez pouvoir apporter votre aide en cas de situation exceptionnelle ?

Inscrivez-vous auprès de la commune

Lors d'un événement exceptionnel – fortes intempéries, avalanche, inondation, canicule... – la solidarité locale peut être précieuse pour compléter l'action des élus et des agents municipaux.

La commune de Praz-sur-Arly constitue ainsi une liste de **personnes volontaires pouvant être sollicitées ponctuellement**, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Vous souhaitez pouvoir apporter votre aide lorsque les circonstances le nécessitent ? Vous pouvez vous inscrire à l'aide de ce formulaire. En cas de besoin, la commune pourra vous contacter en fonction de la situation et des renforts nécessaires.

Vos coordonnées

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse de résidence :

.....

Adresse professionnelle, si vous ne résidez pas à Praz-sur-Arly :

.....

.....

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Courriel :

Quelques informations pour mieux organiser les renforts

Avez-vous des compétences ou savoir-faire particuliers susceptibles d'être utiles en situation exceptionnelle ?

(ex. : premiers secours, santé, conduite d'engins ou de véhicules, travaux manuels, logistique, informatique, langues étrangères...)

.....

.....

.....

.....

Disposez-vous, le cas échéant, de moyens matériels pouvant faciliter votre intervention ?

.....

.....

.....

Observations ou contraintes particulières dont vous souhaitez informer la commune :

.....

.....

.....

Votre engagement

Je soussigné(e),, souhaite pouvoir être contacté(e) par la commune de Praz-sur-Arly afin d'apporter ponctuellement mon aide en cas de situation exceptionnelle nécessitant la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Je comprends que mon intervention éventuelle dépendra des besoins identifiés par la commune, de mes disponibilités et de mes possibilités au moment de la sollicitation.

En cas de mobilisation, je m'engage à respecter les consignes qui me seront données par le maire, son représentant ou les personnes chargées de la coordination des opérations.

Lorsque la sollicitation intervient pendant mon temps de travail, ma participation reste naturellement subordonnée à l'accord de mon employeur.

Je certifie disposer d'une assurance responsabilité civile en cours de validité.

Mon inscription est valable pour une durée de 5 ans. Je peux demander à tout moment à ne plus figurer sur la liste des personnes susceptibles d'être sollicitées par la commune.

Fait à le / /

Signature :

Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable du registre nominatif des bénévoles, mis à jour chaque année, est le maire de la commune de Praz-sur-Arly. Les destinataires des données recueillies sont les élus et les agents en charge de la prévention des risques et de la gestion des crises de la commune, ainsi que, sur sa demande, le préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au Règlement Général de Protection des Données, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à la Mairie de Praz-sur-Arly (36, route de Megève 74120 Praz-sur-Arly) ou par courriel à secretariat@mairie-prazsurarly.fr. Pour toute question relative à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune en vous adressant à la mairie.